

## Les outils informatiques

Selon l'engagement du ministère d'appliquer le socle interministériel logiciels libres (SILL) les agents ne peuvent pas procéder seuls à l'ajout de logiciels sur leur poste de travail. Ils doivent s'adresser à l'équipe informatique dont ils dépendent.

### ● Logiciels libres recommandés dans l'instruction technique du 29 mai 2015 :

#### Grapheur d'idées

*Freeplane* : [www.freeplane.org](http://www.freeplane.org)

Logiciel libre qui permet de créer des cartes heuristiques (ou *Mind Map*), représentant les connexions sémantiques entre différentes idées.

#### Visio conférence

*CAM Desktop* est le seul logiciel autorisé pour les visioconférences.

#### Information géographique

[www.QGis.org](http://www.QGis.org) est recommandé par la commission consultative de l'information géographique (CCIG)

#### Mise en page ou PAO (publication assistée par ordinateur)

Le logiciel standard est Scribus.

### ● Autres logiciels :

#### Outils de planification de l'enseignement :

*Educ-Horus* : [www.educhorus.com](http://www.educhorus.com)

*Pronote* : <http://www.index-education.com/fr/>

*Vue* : <http://www.clubic.com/>

Logiciel de création d'environnement 3D statiques ou animés, intéressant pour réaliser un sociogramme.

#### Retroplanning :

S'il existe un logiciel [www.diagramme-de-gantt.fr](http://www.diagramme-de-gantt.fr), il est préférable de réaliser son rétroplanning directement sur excel.

### ● Pour en savoir plus :

<http://references.modernisation.gouv.fr/socle-logiciels-libres>,